

Elus CAPL cadres A : Franois PEZET et Jean-Pierre CHAPPERT

- Approbation PV de la capl n°1 DU 05/11/2014
- Explication concernant le nouveau regime des EDR qui harmonise les regles de gestion ex GP et FF desormais il s'agit d'une nouvelle structure
- changement d'affectation nationale des IFIP evaluateurs (nouvelle structure comme l'EDR)
- presentation du vivier local : tous les agents qui ont sollicite en faire parti ont ete retenus : pas de cadre A, la gestion de l'EDR devra tenir compte des competences des agents
- point sur les ALD du departement : madame PUJOL a transmis une liste recapitulative des EDRA , ALD et detachement A
- mouvement local des A au 1er mars 2015 : pour le detail des mouvements, nous contacter directement...

La Direction a pris note des remarques des OS concernant la gestion des ALD (notamment le fait qu'il y a 3 ALD en direction + un sur-effectif maintenu alors qu'il y a des vacances dans d'autres RAN)

Mais madame la Directrice a gentiment rappele aux OS que la gestion des ALD releve de sa seule competence...

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/016/>

N'hesiter pas a nous contacter si necessaire :

Section FO FGFiP 16 – Marion DAVID-SADRAN
Centre des Finances Publiques de La couronne
mail : marion.david-sadran@dgfip.finances.gouv.fr